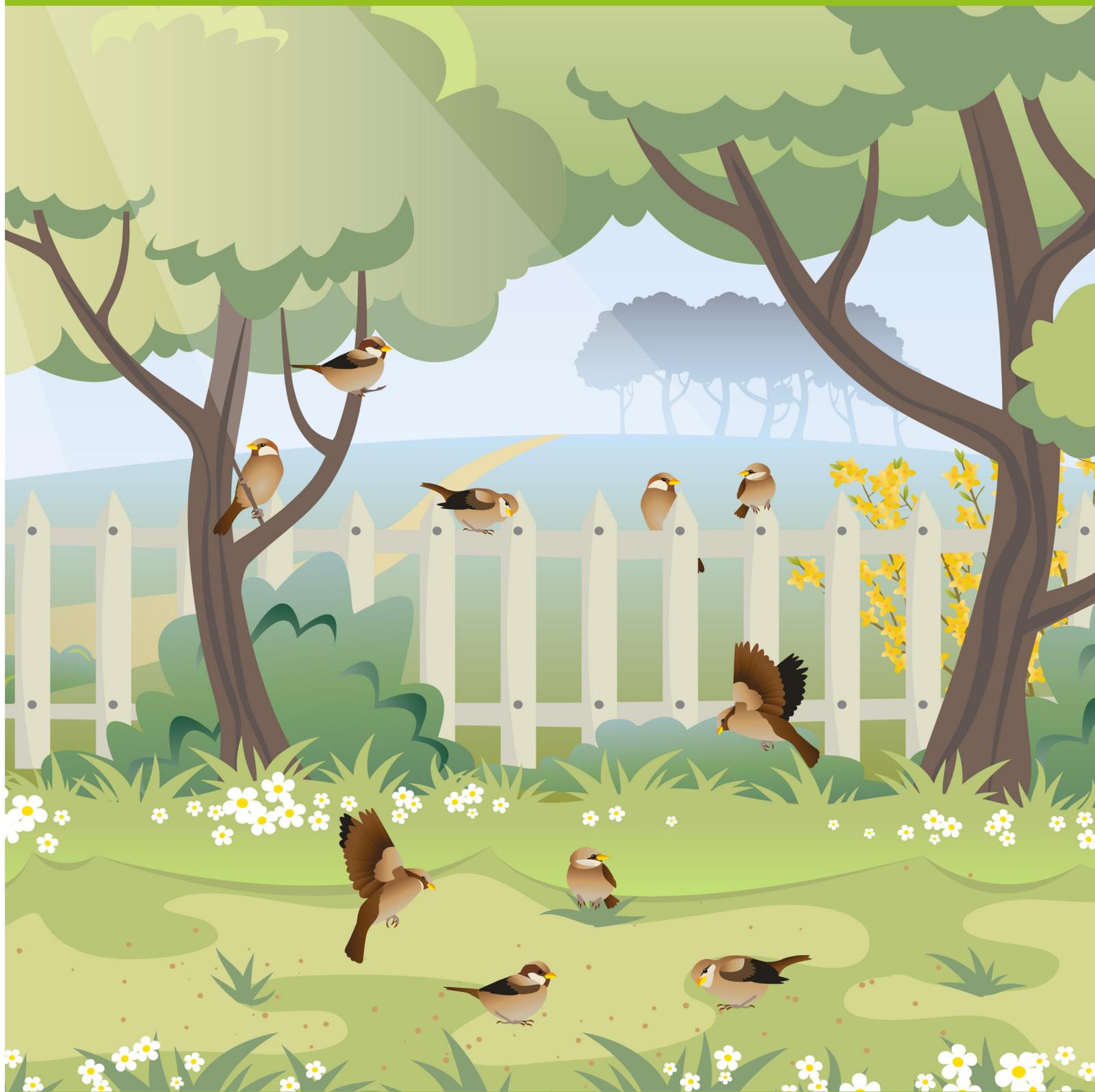




Commune de

# Le Mag *Val-de-Virvée*

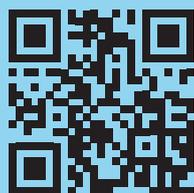
*Printemps 2024*



[www.valdevirvee.fr](http://www.valdevirvee.fr) - Infos, Actu, Animations...

# SOMMAIRE

#16 - mai 2024



Directeur de publication : Christophe Martial  
Rédaction : @Commission Animation  
Photos : ©Association de Val-de-Virvée  
Impression : Imprimerie CASTET

## Vie Municipale

- Edito
- Elaboration du budget 2024
- Retour des Anim'Été
- Repas des aînés, inscription !
- Élections Européennes
- Kermesses des écoles
- Chiens errants
- Défibrillateurs, la commune équipée

## Vie Associative

## Etat Civil

## Expression libre

## Formulaire repas

## Informations Utiles

Horaires d'ouverture Mairie

- Lundi : 8h30-12h30 / 14h-18h
- Mardi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Mercredi : 8h30-12h30
- Jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h30
- Vendredi : 8h30-12h30 / 14h-16h30
- Samedi : 9h-12h

# Le mot du maire

Chères Virvéennes, Chers Virvéens

L'été approche, avec je l'espère pour le plus grand nombre la possibilité de souffler un peu et de profiter de sa famille.

Les manifestations estivales vont débiter, portées principalement par les Associations de notre commune que je remercie pour leur implication sans faille. J'espère vous y retrouver nombreux afin de partager ensemble ces moments de convivialité.

La piscine sera fermée cette année encore et la Communauté de Commune proposera des animations à destination des plus jeunes.



Ces moments nécessaires de détente ne pourront malheureusement pas nous faire oublier les craintes émanant de l'instabilité politique mondiale et de la présence étouffante de l'inflation qui brouille la vision d'avenir des ménages.

Et au milieu de tout cela, une échéance importante pour notre pays, le 9 juin, avec les élections Européennes. Souvent boudées par les électeurs, elles revêtent pourtant cette année une importance à mes yeux encore plus capitale compte tenu du contexte mondial.

Tout d'abord d'un point de vue économique :

Tout n'est pas parfait dans la construction Européenne. Mais alors que certains voudraient nous faire croire que la France pourrait continuer à peser au sein de l'Europe tout en « détricotant » tout ce qui a été bâti jusqu'à aujourd'hui, je voudrais juste rappeler que l'Europe, pour la France, c'est :

- Plus de 40 milliards d'aides dans le cadre du plan de relance Européen.
- Plus de 9 Milliards d'euros au titre de la Politique Agricole Commune
- Plus de 9 Milliards d'euros au titre du Fond Européen de Développement Régional (FEDER)
- 10 Milliards d'euros au titre du Fond Européen Agricole (FEADER)
- Plus de 5 Milliards d'euros au titre du Fond Social Européen
- Des aides de financement pour la culture, le sport etc...

Alors oui, ces aides sont conditionnées à l'acceptation de règles communes qui, parfois, peuvent nous paraître contraignantes ou déséquilibrées.

Mais elles sont aujourd'hui vitales pour bien des secteurs de notre économie. Qu'en sera-t-il du maintien des ces aides si notre pays est majoritairement représenté par ceux qui, il y a encore quelques années, prônaient une sortie de la France de l'Union Européenne ?

Il est d'ailleurs cocasse de remarquer à quel point ceux qui se sont toujours classés dans le camp des anti-européens, voudraient nous faire croire qu'ils sont prêts aujourd'hui pour reconstruire l'Europe : c'est une imposture !

# Vie Municipale

Sur le plan de la géopolitique :

Chacun connaît l'adage selon lequel : « pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient »

Je rappelle donc que la construction de l'Europe a démarré au lendemain de la seconde guerre mondiale avec la création du Conseil de l'Europe qui avait pour but de défendre la démocratie, de protéger les droits de l'homme et l'état de droit. La Convention Européenne des droits de l'homme entrera en vigueur en 1953 sur proposition du ministre français des affaires étrangères Robert Schumann.

Et s'il est bien une chose que nous devons reconnaître, c'est que cette Europe a été jusqu'à aujourd'hui un gage de PAIX !

Alors, serions-nous prêts à mettre cette paix en danger et d'hypothéquer l'avenir de nos enfants ?

Qu'advierait-il si l'Europe se retrouvait divisée à l'issue de ces élections, face aux velléités guerrières de certains dirigeants comme celui de la Russie ?

Pensons-nous vraiment que monsieur POUTINE s'arrêtera à l'UKRAINE si une Europe unie et déterminée n'est plus présente pour lui faire barrage ?

Le risque est énorme et les derniers sondages laissent craindre le pire.

Mais il n'y a pas de fatalité car chacun peut le vérifier dans les chiffres : la progression des partis extrémistes s'explique en un mot : l'abstention.

J'en suis convaincu, la grande majorité de nos concitoyens sont des démocrates convaincus. Cependant, cette majorité silencieuse ne se déplace plus dans les isolements, déçue par la politique menée depuis des dizaines d'années, et cela met notre démocratie en danger.

Mais, je le répète, l'histoire et les tensions mondiales actuelles nous montrent que l'enjeu des élections Européennes est d'importance et j'exhorte tous nos concitoyens à se rendre aux urnes pour que les décisions prises à l'avenir ne leur échappent pas ! Attention : il n'y a qu'un seul tour !

Surtout, le message renvoyé depuis des années par cette abstention grandissante doit être entendu par nos politiques et il est urgent qu'ils y travaillent. Pour que les français se réintéressent à la Politique, il faudra être capable, à tous les niveaux, de leur montrer que cette dernière s'écrit avec un grand « P », avec pour objectif principal l'intérêt des administrés et faisant fi des positions partisans et des ambitions purement personnelles. Vaste défi !

Je vous souhaite de belles élections Européennes et un bel été avec vos proches.

Votre Maire  
Christophe MARTIAL



# Budget 2024 : Construisons Ensemble l'Avenir de Notre Commune

## **Il est à rappeler que la commune à l'obligation d'élaborer un budget à l'équilibre.**

Au 1er janvier 2024 la commune comptabilise 3748 habitants. Le recensement effectué en janvier/février a confirmé la progression de la population municipale.

Les chiffres officiels ne seront connus qu'à partir du 1er janvier 2025.

Pour rappel, la commune a à sa charge 48,233 km de voirie, 1 mairie et 2 mairies annexes, 5 églises et 6 cimetières, 4 salles polyvalentes communales, 6 locaux commerciaux, 14 logements, 1 terrain de football et vestiaires, 4 terrains de tennis, 1 club house, les ateliers municipaux, la base de loisirs et 4 parcs de jeux.

**Lors de la séance du conseil municipal du 8 avril 2024, Monsieur le Maire a présenté aux membres de l'assemblée le projet de budget, mettant en lumière les principaux axes de sa construction :**

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Capacité de désendettement
- Maintien des aides de l'État (Fonds vert, etc.)
- Stabilité de la fiscalité locale, malgré les pressions budgétaires importantes

**En parallèle, les projets en cours seront poursuivis, notamment :**

- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Aménagement de la liaison douce le long de la RD 10 entre la base de loisirs et le bourg de Salignac
- Rénovation énergétique de l'école Jacques Colavolpe (utilisation de la géothermie)
- Installation de nouveaux jeux dans les cours d'écoles
- Préservation du patrimoine communal à travers l'entretien ou la rénovation des églises de Salignac et d'Aubie-et-Espessas, d'un logement à Saint Antoine, ainsi que de l'ancienne agence postale d'Aubie-et-Espessas
- Entretien et restructuration de la voirie communale
- Entretien de la Base de Loisirs

## **La structure du budget communal**

La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer son quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux. [le cas échéant] Par comparaison avec le budget d'un foyer, on a d'un côté les revenus (salaires, autres...) et de l'autre toutes les dépenses quotidiennes : loyer, alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, des impôts locaux, des dotations versées par l'État, et à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations énergétiques, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

**Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir obligatoirement à un emprunt nouveau.**

# Vie Municipale

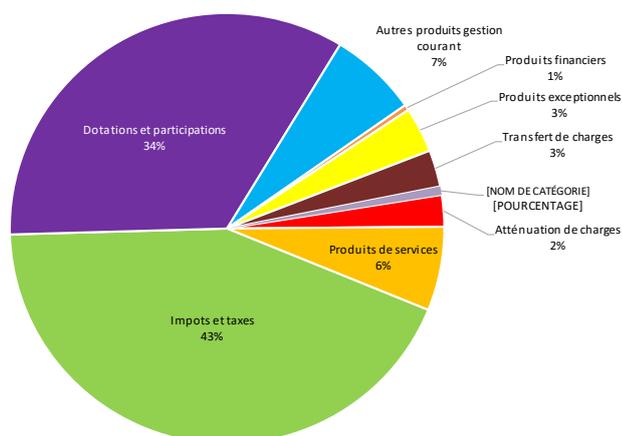
## La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. [le cas échéant] Pour un foyer, l'investissement recouvre tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule ...

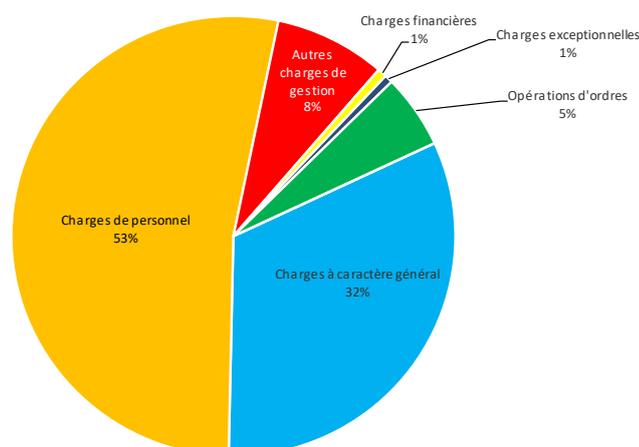
Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux...
- en recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la réfection du réseau d'éclairage public...).

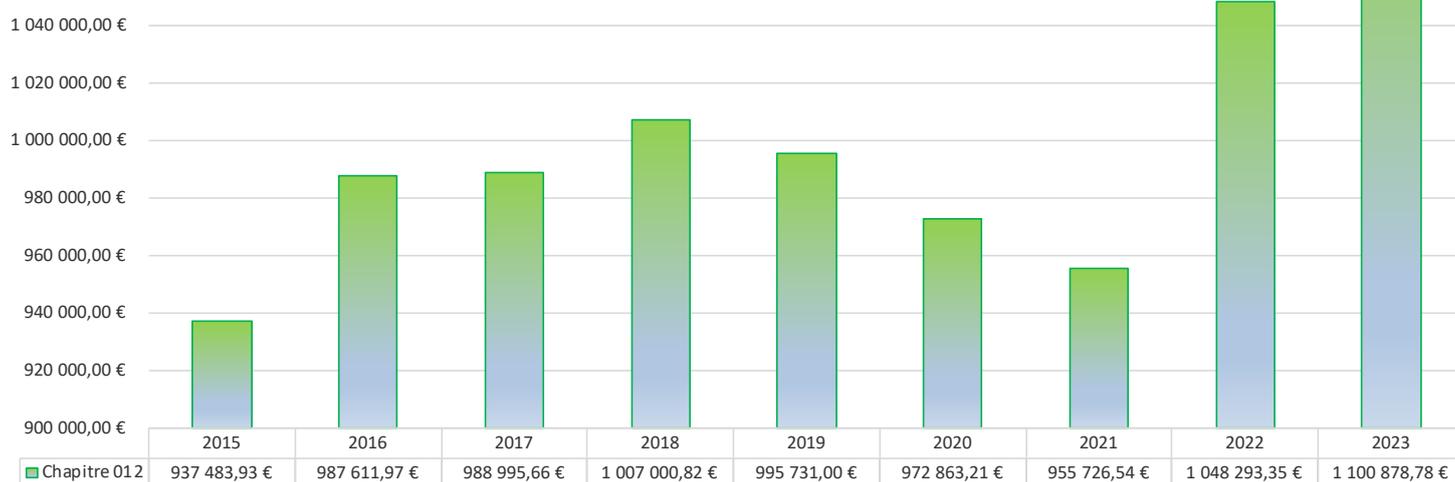
Répartition des recettes de fonctionnement 2023



Répartition des dépenses de fonctionnement 2023



Évolution des dépenses de personnel 2015-2023



## Les Anim'Été sont de Retour sur la Base de Loisirs

Comme chaque année, l'été s'annonce plein de promesses et de divertissements avec le retour des Anim'Été sur la Base de Loisirs ! Cette tradition estivale appréciée revient pour le plus grand bonheur de tous, offrant aux familles et aux amis l'opportunité de créer des souvenirs dans le cadre qu'offre la Base de Loisirs.

Trois demi-journées par semaine seront dédiées aux Anim'Été, offrant ainsi une multitude d'activités pour tous les goûts et tous les âges. Des aventures palpitantes, des jeux dynamiques, des ateliers créatifs et bien plus encore attendent les participants avides de découvrir de nouveaux horizons et de s'amuser sous le soleil estival.

Le programme complet des Anim'Été sera dévoilé courant du mois de juin, permettant ainsi à chacun de planifier ses escapades estivales en fonction de ses intérêts et de ses passions. Que vous soyez amateur de sports en plein air ou simplement en quête de moments de détente en famille, il y en aura pour tous les goûts !

Restez connectés pour plus d'informations concernant les Anim'Été sur la Base de Loisirs cet été ! Ensemble, créons des souvenirs inoubliables et vivons des aventures extraordinaires sous le ciel estival.

À très bientôt pour des moments magiques !

Formulaire en fin de magazine

## Repas des aînés

### Repas des aînés 2024

La commune souhaite inviter les plus anciens de ses administrés à participer à un moment convivial autour d'un déjeuner avec spectacle le lundi **11 novembre 2024, 12h15 au Domaine de la Saye** à Cavignac.

Cette année, un nouveau spectacle de cabaret vous sera proposé après le repas.

Aussi, si vous avez 60 ans et plus vous trouverez dans les dernières pages de ce magazine un bulletin d'inscription. Nous vous remercions de retourner le coupon-réponse avant le **vendredi 18 octobre 2024**, délai de rigueur, à la Mairie de VAL-DE-VIRVÉE.

**Les personnes ayant des problèmes pour leur transport peuvent contacter la mairie.**



## Vie Municipale

## Votre Vote, Votre Europe : L'Appel à l'Action pour les Élections Européennes

Une date importante approche : les élections européennes. C'est un moment crucial où nous, en tant que citoyens européens, avons l'opportunité et la responsabilité de participer activement à la direction de notre continent. Mais pourquoi devriez-vous voter ? Voici quelques raisons convaincantes.

Votre vote a le pouvoir de façonner l'avenir de l'Europe. En votant, vous choisissez les représentants qui prendront des décisions importantes sur des questions telles que le changement climatique, l'économie et bien d'autres. Ne laissez pas les autres décider de votre avenir - faites entendre votre voix en votant.

Les élections européennes sont une opportunité de choisir des représentants qui partagent vos valeurs et défendront vos intérêts. Que vous soyez passionné par l'environnement, les droits de l'homme, l'éducation ou l'égalité, votre vote peut faire la différence en élisant des dirigeants qui travailleront pour vous.

La démocratie est un précieux acquis, mais elle doit être défendue. En votant aux élections européennes, vous contribuez à renforcer les institutions démocratiques de l'Union européenne et à garantir que votre voix compte dans le processus décisionnel.

Les élections européennes sont l'occasion de montrer votre solidarité envers vos concitoyens européens. En votant, vous contribuez à promouvoir l'unité et la coopération au sein de l'Union européenne, et vous renforcez les liens qui nous unissent en tant que continent diversifié et dynamique.

En conclusion, votre vote aux élections européennes est bien plus qu'un simple geste. C'est un acte de responsabilité civique, un moyen de défendre vos valeurs et de façonner l'avenir de notre continent. Ne sous-estimez pas le pouvoir de votre voix - allez voter et faites entendre votre opinion. L'avenir de l'Europe dépend de vous.

## Journée festive à l'école : Les Kermesses de fin d'année

Les kermesses des écoles des Petits Albins et Jacques Colavolpe auront lieu le 28 juin 2024, tandis que celle de l'école Jean Beynel est prévue pour le 22 juin.

Comme chaque année, l'Association de Parents d'Élèves (APE) des Petits Albins organisera la kermesse de l'école des Petits Albins, qui se déroulera à la base de loisirs. En plus du spectacle présenté par les élèves sous la direction des enseignants, l'APE offrira une variété de jeux, des promenades à poney en partenariat avec les écuries de l'étang, ainsi qu'un espace restauration/buvette pour clôturer l'année scolaire dans la convivialité et la bonne humeur.

## Chiens errants - Bon sens et savoir vivre

Conformément à l'article 211-19-1 du code rural, la divagation des chiens est rigoureusement interdite sur l'ensemble du territoire communal.

Cette mesure vise à prévenir les incidents dangereux pouvant survenir en raison de chiens errants. Les propriétaires de chiens sont responsables de leurs animaux et tout non-respect de cette interdiction peut entraîner des sanctions financières. De plus, afin de maintenir la propreté de nos espaces publics, il est impératif que les propriétaires ramassent les déjections de leurs chiens.

**La participation de chacun est essentielle pour assurer le respect de cette règle et garantir la sécurité de tous les habitants.**

La sécurité des citoyens est une priorité pour la commune de Val-de-Virvée. Dans cette optique, la municipalité a récemment franchi une étape importante en installant des défibrillateurs dans plusieurs endroits stratégiques de la ville. Cette initiative vise à offrir une réponse rapide en cas d'urgence cardiaque, augmentant ainsi les chances de survie des personnes victimes d'un arrêt cardiaque.

Les défibrillateurs sont des dispositifs médicaux capables de délivrer un choc électrique afin de rétablir le rythme cardiaque normal en cas d'arrêt cardiaque soudain. Leur utilisation précoce, dans les premières minutes suivant l'incident, peut faire la différence entre la vie et la mort.

Ces appareils sont désormais disponibles dans des lieux fréquentés tels que les parcs, les installations sportives, et les bâtiments municipaux (voir carte des emplacements).

En fournissant un accès rapide aux défibrillateurs et en sensibilisant la population à leur utilisation, la commune renforce la solidarité et la réactivité de sa communauté face aux situations d'urgence médicale.

En conclusion, l'installation des défibrillateurs dans la commune, marque une avancée en matière de sécurité publique. Cette initiative témoigne de l'engagement de la municipalité envers le bien-être de ses citoyens et illustre la valeur de la prévention et de la préparation dans la gestion des situations d'urgence.

### Voici la liste des défibrillateurs ainsi que leurs emplacements.

- Salle des fêtes de Saint-Antoine (extérieur, accès libre)
- Mairie de Val-de-Virvée (extérieur, accès libre)
- Foyer des Albins (intérieur, accès limité)
- Maison des Associations, base de loisirs (extérieur, accès libre)
- Mairie annexe de Salignac (extérieur, accès libre)
- Maison du Temps Libre (intérieur, accès limité)

### Carte des emplacement des défibrillateurs



## ALERTE SMS

Le service d'alerte SMS est actif sur la commune. Cet outil simple d'utilisation vous permet d'être au plus près de la vie de votre commune. Si vous souhaitez recevoir les alertes merci de bien vouloir consulter :

[www.valdevirvee.fr/alertes.html](http://www.valdevirvee.fr/alertes.html)

Informations, actualités et animation, vous trouverez toutes ces informations sur le site internet de la commune : [www.valdevirvee.fr](http://www.valdevirvee.fr)



## « ACCA de Salignac »

Bonjour, voici nos manifestations de prévues pour cette année 2024.

- Ball trap le 15 et 16 Juin 2024 avec concours le dimanche matin au « Stand de tir Jean Marie Rocheteau » chemin de Guillebeau à Salignac.
- Assemblée générale prévu le 20 juin 2024 à 20h30 à la salle des associations à Aubie.
- Ball trap le 13 et 14 Juillet 2024 avec le Trophée « Jean Pierre Baudouin » le dimanche matin toujours sur le même lieu.
- Marché gourmand le 2 Aout à partir de 19h avec « Mickael Vigneau » en concert et son spectacle pyrotechnique.
- Loto géant à la base de loisirs d'Aubie-Espessas le 3 Août 2024 à 20h30 avec de super Landaises et des lots magnifiques.

Nous avons décidé cette année de s'associer au « Comité des Fêtes de St Antoine Val-de-Virvée » pour organiser cette grosse manifestation estivale qui a pour but de fédérer notre village autour de ce moment festif et convivial dans ce superbe endroit qui nous rassemble tous à savoir « La base de loisir Georges Corbizet ». Nous comptons sur votre présence ces 2 jours d'Aout.

Vous souhaitant à tous un excellent Été. Bien amicalement.

Le Bureau.

## « APE Les petits Albins »

L'association a été créée pour permettre d'établir un lien entre les parents d'élèves et l'école des Petits Albins.

Nous sommes présents lors des conseils d'école et organisons différents événements et manifestations tout au long de l'année afin d'aider au mieux l'école dans les projets et sorties scolaires.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons organisé un goûter de Noël en classe, l'épiphanie, un loto, un vide grenier, deux ventes de madeleines et nous avons offert le goûter à nos élèves lors du cross inter école du 9 avril. Dans les mois à venir, nous organiserons un vide grenier avec des activités diverses le 2 juin à la base de loisirs ainsi que la kermesse le 28 juin 2024.

Nous avons une équipe dynamique et soucieuse de participer au mieux à la vie scolaire de nos enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : [parentslevesaubie@gmail.com](mailto:parentslevesaubie@gmail.com) ou 0642943983 (présidente APE), notre facebook ; APE Ecole Les petits albins

## « Comité des Fêtes et de Bienfaisance Saint-Antoine Val-de-Virvée »

Cette année l'équipe du comité des fêtes de Saint-Antoine va étendre encore un peu plus son savoir faire sur toute la commune de Val de Virvée en proposant des manifestations touchant le plus grand nombre de Virvéennes et Virvéens.

### Programme estival du Comité des fêtes :

**25 MAI** : TOURNOI de l'AMICALE PETANQUE

**2 JUIN** : VIDE ARMOIRE au FOYER des ALBINS

**29 JUIN** : SOIRÉE MOULES/FRITES Salle des fêtes de Saint-Antoine

**2 ET 3 AOÛT** : « Val de Virvée en Fête » Base de loisirs G. CORBIZET (Organisé avec l'ACCA de Salignac.)

- **Vendredi 2 AOÛT** : Marché Gourmand Nocturne avec concert Mickael VIGNEAU à partir de 19h00
- **Samedi 3 AOÛT** : LOTO GEANT sous chapiteau à partir de 19h00

**Notre section sport** ; propose tous les mercredi soir au foyer des Albins de 19h00 à 20h00 une séance d'une heure de Body-Sculpt suivie d'une séance d'une heure de Yoga Pilates de 20h00 à 21h00. Ouvert à tous. **Renseignements : Sylvie 06 09 92 58 33.**

**Notre section Cirq'éveil** ; propose ses cours tous les mercredi matin (hors vacances scolaire) de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes de St Antoine.

Cette activité convient aux enfants de 4 ans à 10 ans et apporte aux enfants qui y participent des notions d'équilibre, d'habileté, de motricité et de souplesse, dans un cadre ludique, ainsi que l'apprentissage de loisirs en collectivité.

La section est animée par Fred un intervenant diplômé d'état, avec du matériel adapté et homologué.

**Nous invitons tous les enfants de Val de Virvée qui sont intéressés par cette activité à venir faire une séance gratuite avant les vacances d'été.**

**Il suffit de contacter Eric au 06 30 58 04 45 pour plus de renseignements.**

### Notre section Amicale pétanque

Les soirées au chapeau recommenceront **tous les vendredis soir à partir de 20h30 à compter du vendredi 31 mai** sur le boulodrome de Saint-Antoine. Nous rappelons que l'amicale Pétanque n'est pas un Club, et donc ouverte à tous ceux qui souhaitent partager un moment de convivialité autour d'une partie de boules entre amis ou en famille.

**Renseignements : Christian 07 62 24 51 51**

## « ECLA&E »

La pièce de théâtre, produite en janvier dernier, a connu un réel succès puisque 150 personnes environ étaient présentes et nous les en remercions vivement.

Nos prochains rendez-vous :

- **LE MARCHÉ NOCTURNE LE SAMEDI 6 JUILLET 2024**

Il aura lieu, comme d'habitude, sur la Base de Loisirs (Aubie et Espessas).

Vous y trouverez des stands de restauration, des producteurs de vins... et la buvette. Des jeux pour enfants et adultes seront là pour vous amuser.

L'animation du marché sera assurée par le groupe rock Série Limitée.

La soirée se terminera par le traditionnel feu d'artifice qui ravira petits et grands.

Nous vous attendons avec impatience pour le plaisir de vous voir ou revoir et passer une bonne soirée tous ensemble.

**Dans le cadre de la protection de l'environnement, merci d'amener, dans la mesure du possible, vos couverts.**

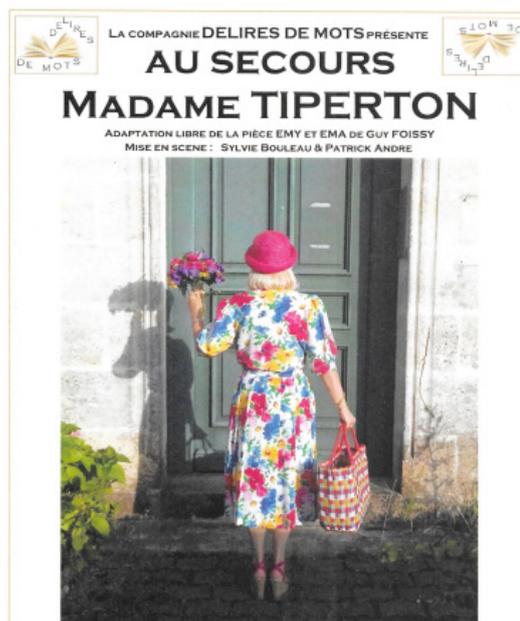


- **UNE PIÈCE DE THÉÂTRE LE SAMEDI 5 OCTOBRE 2024 (20H30 au Foyer des Albins) par la Compagnie Délire de mots**

Au secours Madame Tiperton !

Une maison de retraite (havre de paix), Une directrice (soucieuse de ses pensionnaires), Une visiteuse (toujours disponible), Trois séniors (et leurs petits travers), Mélangez le tout et cela donnera des tranches de vies étonnantes, détonantes et drôles ! Deux guitaristes (pour l'harmonie).

Pour tout renseignement, vous pouvez envoyer un courriel à : [eclaubieespessas@gmail.com](mailto:eclaubieespessas@gmail.com)



## « Le moulin de l'eau »

L'association de pêche Le Moulin de l'eau a repris ses activités à l'étang de la base de loisirs d'Aubie le 13 janvier 2024, date de l'ouverture de sa saison avec ce jour-là un premier lâcher de truites avec une soixantaine de pêcheurs présents. Au total 10 lâchers de truites ont eu lieu tous les 15 jours, le dernier le 11 mai et un autre se déroulera le 26 octobre et la saison se terminera le 3 novembre avec la fermeture de l'étang.

La pêche est ouverte les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés et interdite les autres jours. Les pêcheurs doivent s'acquitter d'une carte à l'année ou bien d'une carte à la journée pour une pêche occasionnelle et respecter les lieux et le règlement affiché au local près de l'étang.

Pour tous renseignements téléphoner au 07.88.99.49.06.



## « Les Joyeux Albins »

En ce début d'année 2024, 111 adhérents de 56 à 96 ans nous sont restés fidèles. Cette tribune est pour nous l'occasion de les en remercier. Sans eux nous ne serions rien.

Vivre quelques après-midis en compagnie, à l'occasion d'un loto, partager un repas convivial, une sortie, un séjour : passer tout simplement un moment agréable, rend la solitude moins pesante.

Le mercredi 21 février à l'occasion d'un repas amical nous avons réuni 80 convives au foyer des Albins mis à notre disposition par la Municipalité de Val de Virvée.

Le jeudi 21 mars, PREMIERE SORTIE DE L'ANNEE : déjeuner spectacle à L'ANGE BLEU : 57 de nos amis ont assisté avec plaisir à la nouvelle revue Infinity. Nous avons allégé d'une aide financière de 20%, la participation de nos adhérents.

Il n'est pas toujours aisé de gérer une association et d'entendre de-ci de-là, qu'il ne se passe rien à Val de Virvée ; cela ne nous fait pas plaisir : alors, que chacun dans son domaine associatif fait le maximum.

Il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre et plus aveugle que celui qui ne veut pas voir.

Une des priorités pour essayer de garantir un bon fonctionnement, est d'établir essentiellement un climat de confiance entre les responsables et les adhérents ; et par conséquent faire le maximum pour essayer d'apporter à chacune et chacun d'entre nous un peu de réconfort, de bonheur dans ce monde anxieux.

On voudrait faire beaucoup mieux mais le parfait n'existe pas ...

Nous n'avons pas la prétention d'être les meilleurs, mais nous avons celle de se donner les moyens pour rassembler nos adhérents le temps d'une évocation, rencontre et détente.

Il semble que cela convienne, puisque malgré les différentes absences annuelles nous maintenons, même augmentons notre effectif.

Vous désirez échanger, vous évadez à l'occasion d'un repas, ou de quelques sorties pour rompre avec la solitude, alors n'hésitez pas, contactez-nous au 0674562650.

## QUI REJOINT LES JOYEUX ALBINS OUBLIE PETITS ET GROS CHAGRINS

Le président  
Michel Paulais

## « Parol'à »

Parol'à est un collectif qui a l'art et le plaisir d'allier l'oreille et la plume en mettant le mot à la bouche ! Pour notre deuxième année d'activité, nous avons misé sur la collaboration avec d'autres associations, pour le partage par l'écrit.

## Des ateliers d'écriture pour les enfants

Grâce à un partenariat avec l'association Même pas Cap, Parol'à donne les clés aux écoliers pour s'exprimer en toute liberté. Plusieurs ateliers ont notamment été proposés dans le cadre des Clas (Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité) mis en place par Même pas Cap dans les écoles d'Aubie et de Salignac : ainsi, les élèves inscrits au dispositif, proposé en dehors du temps scolaire, ont pu jouer les graines de journalistes en réalisant un article sur un sujet sensible d'actualité qui les touche tous, le harcèlement scolaire. Ils ont aussi développé leurs talents de poètes en s'initiant à l'acrostiche, poème qui se lit aussi bien à l'horizontale qu'à la verticale, sur le thème des émotions. Preuve qu'il n'y a pas d'âge pour écrire et avoir le courage de transmettre des messages !

Bien d'autres projets sont en cours : édition d'un livre avec une association cubzaguaise de partage des savoirs ; recueil de la mémoire des habitants d'une commune voisine de Val-de-Virvée... dans la poursuite de nos trois objectifs : la transmission de la mémoire entre les générations ; l'accompagnement dans le récit de vie ou de soi pour les grands comme pour les petits ; et l'aide à la construction et l'édition de livres coups de cœur.

Contact : [associationparola@gmail.com](mailto:associationparola@gmail.com) Tel : 06 30 49 66 26 / 06 61 32 04 66



(légende photo) Un atelier des mots sur la peur a été organisé avec Même pas Cap dans le cadre d'Haloween

## « Rével'Être & Yoga »

Nous sommes heureux de vous informer que durant l'été nous proposerons régulièrement des cours de Kundalini Yoga les mercredis à 19h15 à la Salle du Temps Libre de Salignac !

Le premier cours est toujours offert !

Une occasion de venir expérimenter cette pratique particulièrement puissante dans ses effets, réunissant des postures statiques et dynamiques, des techniques de respiration précises, des temps d'intégration sous forme de relaxations profondes et des méditations chantées (accompagnées de mantras) ou silencieuses.

Il n'y a pas de recherche de postures parfaites ! Chacun est accueilli là où il en est et selon sa forme du moment.

Deux cours de Kundalini Yoga adultes par semaine :

- Mardi 19h15 (salle multisports de l'école de Salignac)
- Mercredi 19h15 (Salle du Temps Libre de Salignac)

Pour plus d'informations concernant les tarifs, les bienfaits de cette pratique et le déroulement d'un cours nous vous invitons à consulter la page : <https://alainbertheau.fr/kundalini-yoga>

Prévoyez une tenue souple et confortable, un tapis, un coussin dur, un plaid et une bouteille d'eau.

Présidente : Fanny VAN-IMPE Administrateur : Alain BERTHEAU

Renseignements : [reveletre.yoga@gmail.com](mailto:reveletre.yoga@gmail.com) ou 06 20 05 91 53.



## « Saint-Antoine du bon pied »

C'est sous un beau soleil, que le 20 mars, 22 adhérents de St Antoine du Bon Pied se sont joints aux autres randonneurs pour accompagner les ambassadeurs de la Fédération Française de Randonnées qui à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques a organisé « la Grande Rando » pour relier toutes les régions de France jusqu'à Paris du 11 janvier au 12 mai.

Nos randonneurs ont fait l'étape Cubzac les Ponts-Bourg sur Gironde via le GR655.(21kms)

Nous retenons de cet évènement, un très bon moment de partage et de convivialité.

Une sortie qui a réuni 32 adhérents a été organisée pour le weekend de Pâques au Temple sur Lot avec 3 jours de randonnée.

Une autre sortie sportive est prévue pour le weekend de l'Ascension en Aragon avec la participation de 17 randonneurs.



## « Les Fils d'Argent »

Toujours présente sur la commune de VAL-DE-VIRVÉE, les adhérents de l'association « Les Fils d'Argent », se retrouvent le 1er lundi du mois, à la salle rue de Bicou à Salignac.

Nous comptons, à notre modeste niveau, 17 adhérents.

Un petit loto est organisé, suivi d'un goûter. Nous fêtons les anniversaires.

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons au sein du club.

La Présidente  
Mme BAUDOUIN

## « Salignac VTT »

Qu'il est long cet hiver !

Les dimanches s'enchaînent et ressemblent. Le matériel souffre mais qu'à cela ne tienne, ça n'est pas la pluie qui décourage la fine équipe du Salignac VTT.

Je dois vous avouer que je vous écris cet article un dimanche matin en regardant la pluie tomber. C'est désespérant.

Pour autant, notre saison a déjà débuté. Le club a participé à la randonnée de Montendre (La Forestière) sous le déluge, et à la randonnée d'ouverture du Comité Départemental de la FF Vélo, organisée par le club de Lalande de Fronsac.

Au programme cette année, si elles ont lieu, nous nous rendrons sur les randonnées de Chamadelle, Blaye, Clérac, Baignes, Castillon, Bourg et pour finir sur notre randonnée nocturne début novembre.

Entre chacune de ces randonnées, nous nous réunissons chaque dimanche matin, dans la joie et la bonne humeur.

Nous remercions, à nouveau cette année, la municipalité, qui nous met à disposition un local, pour entreposer notre matériel et nous retrouver pour nos diverses réunions.

Pour ceux qui seraient tentés de venir partager notre activité, je vous donne rendez-vous chaque dimanche matin (à 8h45 à la Salle du Temps Libre de Salignac).

A partir de 15 ans, n'hésitez pas à venir tenter l'aventure avec votre vélo et votre casque, toute l'équipe vous accueillera avec grand plaisir.

Nicolas LACROIX – Président Salignac Cyclotourisme

Contact : Fred au 06.70.88.06.71 ou Nico au 06.76.77.47.09



## « Comité du secours populaire de Val-de-Virvée »

Depuis 1989 date de la création du Comité du secours populaire Français de Val-de-Virvée les besoins des personnes en difficultés tant financière que sociale ne cesse d'augmenter.

A ce jour ce sont 124 personnes soit 42 familles aidées sur l'année 2023 ce qui correspond à 676 paniers alimentaire distribués sur 9 communes.

Ces distributions se font au local à la mairie de Val de Virvée tous les 1ers samedis de chaque mois de 8h à 12h.

La boutique vêtements et bric-à-brac rue de Bicou à Salignac tous les mercredi de 14h à 17h et les 1er samedi de chaque mois de 8h30 à 12h

En plus au cours de l'année 2023 le SPF a offert aux bénéficiaires des journées bonheur (vélorail à Guîtres, château des énigmes à Jonzac)

Les journées des oubliés des vacances Waligator Agen, 2 séjours famille : Lascaux en mars Andernos en mai plus 1 séjours seniors la baule. Sorties sportives et culturelles :

Chasses aux œufs en avril aux stade Matmut de Bordeaux parrainé par le club des girondins Une sortie offerte par le Lions club en février

Il faut ajouter à cela des journées de collectes alimentaire dans les grandes surfaces autour de Val de Virvée. Mais aussi une participation à des vides greniers, des vides jouets et des marchés de Noël. Le but de ces activités est de réunir des moyens financiers afin de continuer nos aides tout au long de l'année

Le bureau se compose de la façon suivante : Secrétaire général G. Herlemont Trésorière N. Dupeyron Trésorier Adjoint/stock F. Chouquais

Secrétaires braderie M. F. Linares A. Guimberteau Vide greniers Y. Gadoury Collectes/bric-à-brac M. Rasseneur

Bénévoles M.P.cano, S. Denieul, C. Chavasse, D. Humblot, J. Jireme

Nous adressons tous nos remerciements au Maire de Val de Virvée Mr Martial ainsi qu'à toute son équipe et personnel municipal

Nos remerciements aussi aux directeurs d'établissements qui nous avons un partenariat et qui nous aides tout au long de l'année.

Notre prochain Vide greniers aura lieu le dimanche 25 septembre 2024 à Salignac salle du temps libre intérieur et extérieur.



« Val-de-Virvée Pétanque »  
« AUBIE PÉTANQUE CLUB »  
devient  
« VAL DE VIRVÉE PÉTANQUE »

Cette année 2024 a marqué un tournant pour le club. Notre Président Monsieur Jean-René ALLAIRE a transmis la gestion du club à une nouvelle équipe après plus de 46 ans d'investissement personnel et de dévouement.

C'est avec une certaine émotion que tous les adhérents on accueillit cette décision.

Le club a été créé à une époque où Val-de-Virvée n'existait pas.

Aujourd'hui il est temps que le club représente notre commune.

Le nouveau Président, Monsieur Bernard VIERGE et son nouveau bureau souhaite la bienvenue à tous les nouveaux pétanqueurs et pétanqueuses qui désirent intégrer le Club.

Nous avons enregistré à ce jour les inscriptions de 56 licenciés.

Un grand merci à nos nombreuses féminines qui cette année sont venues grossir nos rangs.

Le club est affilié à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, ce qui nous permet de participer à des concours officiels, aux championnats des clubs ainsi qu'aux qualifications nationales et régionales tout au long de l'année.

Nous tenons à féliciter nos équipes Open, féminines et vétérans qui ont réalisé d'excellents résultats en 2023.

Nous invitons tous les habitants de Val-de-Virvée, passionnés ou seulement désireux de pratiquer la pétanque à nous rejoindre.

Nous sommes présents les Lundis, Mercredis et Vendredis de 13h30 à 19h00 à l'espace du centre de loisirs G. Corbizet derrière le Tennis.

Dès la venue des beaux jours, nous organiserons des concours semi-nocturnes ouverts à tous.

Merci à la Mairie qui nous met à disposition les terrains ainsi que l'éclairage qui va bientôt être opérationnel. Félicitations aux grands gagnants des concours 2023 organisés sur l'année et un grand merci à tous les bénévoles qui ont aidé aux manifestations.

**A bientôt sur les terrains.**

Contact : Président Mr Bernard VIERGE  
Tel : 06.46.15.05.78 / Mail : aubie.petanque.club@gmail.com



Val-de-Virvée en Fêtes le 1er week-end d'Août

Le comité des fêtes de Saint Antoine et L'Acca de Salignac organisent sur la « Base de Loisir Georges Corbizet » d'Aubie Espessas.

- **Vendredi 2 Août Marché Gourmand** à partir de 19h avec en concert « Mickaël Vigneau » et son show pyrotechnique.
- **Samedi 3 Août Loto Géant en extérieur sous chapiteaux** début 20h30 avec de nombreux lots à gagner sous forme de Landaise (Bon Achats, Jambons, Ange Bleu soirée cabaret, Hifi et Lots surprises, etc...), ouverture des 19h.



# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES



- MARLIN Charly le 30 octobre 2023
- LAFFITTE Nolan le 23 novembre 2023
- PAQUET Félice, Jean-Luc, Patrice le 30 novembre 2023
- DUTREUIL Kamilya, Valérie, Isabelle le 3 décembre 2023
- LAMY Noah le 24 décembre 2023
- MANUELPILLAI JESURATNAM Enzo le 14 janvier 2024
- BIONNE GIMENEZ Olivia, Sophie le 7 mars 2024
- THÉPAUT Thomas, Patrick, Bernard le 11 novembre 2023
- BELHAIMER Aliyah le 1er février 2024
- BULLIDO Agathe, Gabrielle le 9 mars 2024
- MAULEON Inaya, Aurélie, Angélique le 23 novembre 2023
- BEN ALLA Yasmine le 4 décembre 2023
- RULLIER ALLIZARD Marilou le 5 décembre 2023
- GALLAIS Rafaël le 19 décembre 2023
- BOURDON Mahé, Marcel le 30 décembre 2023
- GAUTIER Mahé, Marius le 8 janvier 2024
- VIGUIER Automne le 29 janvier 2024
- LATASTE Agathe, Louise, Thérèse le 29 janvier 2024
- CELLIER Emy le 12 mars 2024
- KALKAN Enis le 20 mars 2024
- ASCARGORTA Raphaël Jacky Boris le 1er avril 2024
- SUAREZ Juliette le 15 avril 2024

## MARIAGES



- POURTALÉ Jacques, Pierre, Pisani et PIERRE Françoise, Hélène le 21 décembre 2023
- GEIGER Jean, François et VRILLEAU Melinda, Nathalie le 29 décembre 2023
- BARDEAU Stéphane et DA SILVA Emmanuelle le 26 janvier 2024
- GABIN Jean Marie et GRÉE Martine le 13 avril 2024
- OLABARRIA Alain, Jean-Pierre et FABRE Marie, Line le 27 avril 2024

## DÉCÈS



- MARTIN Elise veuve ZANETTE le 14 janvier 2024
- BOUCHER Guy le 24 janvier 2024
- DARÈS Annick épouse ETIENNE le 29 janvier 2024
- LAUMOND veuve LAMONZIE Yvonne le 18 janvier 2024
- de BROSSES Michelle, Marie née SAUVAGE le 30 novembre 2023
- HAAS Philippe, Pierre, Fernand le 5 décembre 2023
- GUILLON Julien, Guy, Paul le 13 février 2024
- LE BOLLOCH Serge le 19 février 2024
- ARDURAT Yvette veuve OLIVIER le 2 mars 2024



@ ensemblev2v@gmail.com

f Ensemble pour Val-de-Virvée

Au moment où nous rédigeons ces articles, nous ne connaissons pas la date de parution du magazine municipal. Pour la compréhension de tous, nous les avons communiqués à la municipalité **le 25 Avril 2024**.

### Pourquoi 11 ?

Comme chaque année, en Avril, c'est le temps du vote du budget de la commune.

Le 9 Avril dernier, une séance du conseil municipal était consacrée à ce sujet. Nous avons reçu les documents et nous étions prêts à essayer de comprendre ce qui serait fait pour VAL-DE-VIRVEE en 2024.

Mais, nous avons été doublement surpris:

- Tout d'abord, **ce sont les 6 élus de la minorité** qui ont permis d'avoir suffisamment de présents pour que la réunion puisse se tenir. Nous n'avons jamais pratiqué la "politique de la chaise vide", c'est donc

en responsabilité, comme depuis le début du mandat, que nous participons aux réunions de commissions et aux conseils municipaux.

- Ensuite, **seulement 11 élus sur les 23** qui comptent la majorité étaient présents pour voter le budget 2024. Ce n'est même pas la moitié du groupe majoritaire.

Les 6 élus de notre groupe se sont, cette année, abstenus. Vous en trouverez ci-dessous les raisons de cette abstention.

**Seulement 11 personnes** de la majorité pour décider de 5 823 258 € de dépenses de fonctionnement et les 4 500 554 € millions de dépenses en investissement !

### Ce que nous avons obtenu:

- \* Un délai plus long pour la recherche des propriétaires dans le cadre des reprises des concessions en situation d'abandon.
- \* Des tarifs minorés pour les régularisations de propriété des concessions.

### Ce qui nous interroge:

- \* L'absence de bilan détaillé des actions 2023. Nous n'avons pas eu, au moment du vote des résultats 2023, un rapport d'activité de ce qui avait été fait, pas fait ou qui bloque.
- \* Le silence sur l'avancement du PLU.
- \* Les excédents cumulés à plus de 3 millions € sans

savoir à quoi ils servent.

### Ce que nous avons refusé :

- \* Les résultats financiers 2023 parce qu'ils ne correspondent pas à ce qui avait été programmé au budget 2021.

### Ce que nous avons soutenu :

- \* Les différentes demandes de subventions faites auprès de l'Etat, du département, ...
- \* Les subventions accordées aux associations.
- \* La subvention de soutien au Service départemental d'Incendie et de secours de la Gironde
- \* La procédure de reprise des concessions en état d'abandon

### Les résultats et le budget 2024....

Cette année encore, les résultats financiers de la commune ne sont pas en phase avec le projet de budget qui avait été présenté ! Certains diront qu'ils sont bons ... Encore faudrait-il savoir ce que cela veut dire ?

Si nous regardons simplement les chiffres alors oui ! Oui la commune a plus de recettes que de dépenses de fonctionnement !

Mais une commune, ce n'est pas une entreprise et ces bénéfices doivent permettre de réaliser des investissements. En 2023, nous n'avons pas eu besoin de ces bénéfices pour investir, puisque, là aussi, il y a plus de recettes d'investissement que de dépenses.

Ainsi, à la fin 2023, nos excédents ont encore augmenté et ils s'élèvent maintenant à plus de 3,4 millions d'€. **Nous pouvons donc nous demander à quoi ils vont servir ?**

C'est donc ce que nous souhaitons et nous attendions un rapport d'activités. Nous aurions

aimé connaître de façon détaillée ce qui avait été fait en 2023, ce qui a été engagé, ce qui pose problème, ce qui est à l'étude, ce qui est en retard mais ce ne fut pas le cas.

Nous nous questionnons donc. Quels sont les investissements qui sont structurants à l'échelle de VAL DE VIRVEE :

- Les communes historiques auraient-elles entretenu leurs bâtiments tels que cela a été fait en 2023 : **oui !**

- La voirie aurait-elle été entretenue par les communes historiques comme en 2023 : **oui !**

- La cantine de l'école COLAVOLPE aurait-elle été rénovée avec les moyens de la commune de Salignac : **oui !** ...

Et nous pouvons ainsi balayer les projets les uns après les autres et la réponse serait la même .... **OUI**

Mais, la commune de VAL-DE-VIRVEE a été créée pour faire plus que ce que pouvait faire seule les communes de AUBIE ET ESPESSAS, SAINT-ANTOINE et SALIGNAC. Elle en a les moyens, et c'est tant mieux ! **Encore faudrait-il**

**que cela se fasse et c'est bien ce qui pose problème.**

Alors oui, il y a de la gestion dans une collectivité et c'est normal ! Oui, une partie de l'investissement doit être consacrée, à l'identique de ce qui était fait avant la fusion. Mais le reste devrait être porté sur les équipements nouveaux, réalisables qu'à l'échelle de cette taille de commune.

La question qui devrait sincèrement guider les choix, et après 7 ans d'existence est : Quelle est la valeur ajoutée pour nos administrés de la commune nouvelle ? Si nous ne sommes pas capables de répondre à cette question avec réalisme et objectivité, c'est que la promesse n'est pas au rendez-vous !

C'est parce que nous n'avons pas eu, et que nous n'avons pas de réponse à toutes ces interrogations que nous n'avons pas soutenu le budget 2024 et les résultats 2023.



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la traditionnelle rencontre annuelle des plus anciens des habitants de la commune, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter les personnes nées avant le 31 décembre 1964 au repas des Aînés pour un déjeuner spectacle le :

**Lundi 11 novembre 2024 à 12h15**

Au DOMAINE DE LA SAYE- 518 Route de la Salle 33 620 CAVIGNAC.

Nous vous remercions de retourner le coupon-réponse avant le **vendredi 18 octobre 2024** délai de rigueur, à la Mairie de VAL-DE-VIRVÉE.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Maire de VAL-DE-VIRVÉE  
**Christophe MARTIAL**



=====

### COUPON RÉPONSE

**Nom :** ..... **Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....

Participera

Ne participera pas

**Conjoint Nom :** ..... **Prénom :** ..... **Date de naissance :** .....

Participera

Ne participera pas

**Téléphone :** .....

**Parents ou amis\***

Noms et Prénoms :

**Date de Mariage :** .....

\* Si des amis ou membres de votre famille veulent vous accompagner, le prix du repas est fixé à 70 € par convive, le règlement doit être joint à l'inscription.

**Cependant la priorité est donnée aux habitants de la commune. La validation des inscriptions des habitants domiciliés hors commune sera effectuée en fonction des places disponibles.**

Mairie de VAL-DE-VIRVÉE - 18, Rue d'Aubie - AUBIE-ET-ESPESSAS 33240 VAL-DE-VIRVÉE  
Tél : 05.57.43.10.12. - [aubie-esssas@valdevirvee.fr](mailto:aubie-esssas@valdevirvee.fr)

Conformément à la loi relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

## La commune opte pour la végétalisation des espaces verts, renonçant au glyphosate

Face à une obligation incontournable, la commune de Val-de-Virvée se voit contrainte de renoncer à l'utilisation du glyphosate pour l'entretien de ses cimetières. Cette décision, dictée par des impératifs sanitaires et environnementaux, marque un changement inévitable mais nécessaire dans la gestion des espaces verts municipaux.

Confrontée aux preuves accablantes des effets néfastes du glyphosate sur la santé humaine et l'environnement, la municipalité n'a d'autre choix que de se plier aux exigences réglementaires et de trouver des alternatives plus respectueuses. C'est ainsi que la végétalisation des cimetières s'impose comme la solution résultante de cette nouvelle donne.

Cette transition forcée requiert une réorganisation complète des pratiques d'entretien. Fini les pulvérisations d'herbicides chimiques, place à des méthodes plus naturelles et écologiques. La commune se tourne désormais vers la plantation de végétaux adaptés au climat local, favorisant ainsi la biodiversité tout en réduisant l'empreinte écologique.

Si cette transition est imposée, elle n'en demeure pas moins porteuse d'opportunités. En abandonnant le glyphosate, la commune se positionne en faveur de la préservation de l'environnement et de la santé publique, contribuant ainsi à un mieux-être collectif. De plus, la végétalisation des cimetières offre des espaces de recueillement plus agréables et respectueux, favorisant le bien-être des visiteurs.

Bien que cette décision soit contraignante, elle témoigne de la capacité d'adaptation et de résilience de la commune face aux défis environnementaux contemporains. En se conformant aux exigences réglementaires et en adoptant des pratiques plus durables, la commune affirme son engagement envers un avenir plus vert et plus responsable.

En conclusion, la transition vers des cimetières sans glyphosate représente un défi inévitable mais nécessaire pour la commune. Malgré les contraintes imposées, cette décision témoigne de sa volonté de s'adapter aux évolutions réglementaires et de contribuer à la préservation de l'environnement.



# Informations Utiles

## Maison France Service du Grand Cubzaguais

### Permanences

- Lundi : 08h30-18h00
- Mardi : 08h30-18h00
- Mercredi: 08h30-18h00
- Jeudi : 08h30-18h00
- Vendredi : 08h30-16h30

365 avenue Boucicaut  
33240 Saint-André-de-Cubzac  
Téléphone: 05 57 43 96 37  
[www.france-services.gouv.fr](http://www.france-services.gouv.fr)  
Email: [mstp@grand-cubzaguais.fr](mailto:mstp@grand-cubzaguais.fr)

## Numéros d'urgence

Pompiers : .....	18
SAMU : .....	15
Gendarmerie : .....	17 ou 05 57 94 05 60
Centre Anti-Poison : .....	05 56 96 40 80
SOS Médecin : .....	05 56 44 74 74
Pharmacie de garde : .....	3237
Enfance maltraitée : .....	119
Violence Femmes Info : .....	3919 ou SMS au 114
Protection et assistance aux personnes âgées : .....	0800 020 528

**BIENTÔT  
16 ANS !  
PENSEZ AU  
RECENSEMENT**

**JDC**

**JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !**

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

